



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 22 juin 2020
CHRU NANCY



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION DU 22 JUIN 2020

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY

Décision 2020-DG24 du 18 juin 2020 portant avenant à la délégation de signature du directeur général du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy, du Centre Hospitalier Saint Jacques de Dieuze, du Centre Hospitalier de Pont-à-Mousson et du Centre Hospitalier Intercommunal de Pompey-Lay-Saint-Christophe



Décision 2020-DG24 portant avenant à la délégation de signature du directeur général du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy, du Centre Hospitalier Saint Jacques de Dieuze, du Centre Hospitalier de Pont-à-Mousson et du Centre Hospitalier Intercommunal de Pompey-Lay-Saint-Christophe

La première phrase de l'article 7 de la décision 2020-DG18, portant délégation de signature en date du 4 mai 2020, est modifiée comme suit :

Article 7 – Département finances

En l'absence de **Madame Julie BRAILLON**, chef du département finances, **Monsieur Jérôme MALFROY**, chef du département ressources humaines et affaires sociales, assure la responsabilité du département finances. **A ce titre, il bénéficie de l'ensemble des délégations confiées à Madame BRAILLON.**

Les autres dispositions de la décision 2020-DG18 du 4 mai sont inchangées.

La présente décision sera publiée aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la Région Grand Est.

Fait à Nancy, le 18 juin 2020

Bernard-DUPONT
Directeur Général